

La minute verte

Le comité environnemental de la Ville de Malartic vise des actions concrètes et pratiques. Ces actions visent la sensibilisation de ses employés et des citoyens envers le respect de l'environnement. Le comité croit que tous doivent faire leur part et qu'avant de demander aux autres de protéger l'environnement, nous devons nous-mêmes donner l'exemple.

Le comité environnemental de la Ville a décidé de publier à chaque mois un conseil environnemental sur le bandeau du P'tit Journal de Malartic intitulé « La minute verte ». Un petit conseil qui aidera à valoriser l'action positive à l'égard de l'environnement.

«La minute verte» sera également disponible dans le Journal Au gré des saisons en Mars, Juin, Septembre et Décembre.

Gardez précieusement « La minute verte » puisque vous courez la chance de remporter un prix lors de notre concours qui sera annoncé prochainement.

Le comité est toujours à l'écoute des suggestions. Une place est toujours disponible pour un représentant de la population.

PRÉVENTION DES INCENDIES

Les barbecues alimentés au gaz propane

Avant de raccorder la bouteille à votre barbecue, vérifiez si la rondelle au bout du raccord à l'extrémité du tuyau est en bon état et recouvrez votre conduite d'une solution savonneuse pour vous assurer qu'il n'y ait aucune fuite. Prenez soin de bien lire le manuel d'instructions du fabricant avant de procéder à l'allumage.

Rappelez-vous que vous devez être situé dans un endroit bien aéré, à bonne distance de tout matériau combustible et que vous ne devez jamais laisser le feu sans surveillance.

Controns le vandalisme

Quand le printemps arrive, le Service des travaux publics entreprend le nettoyage du centre-ville. La Ville de Malartic, à chaque année, investit plusieurs milliers de dollars pour réparer les bris des vandaes.

Le vandalisme coûte cher ! À chaque fois, que la Ville doit investir des sommes d'argent pour réparer ces bris, ces montants ne sont pas investis dans d'autres infrastructures.

Vous devez nous aider à rendre les parcs sécuritaires et propres, et ainsi voir le taux de vandalisme diminuer. Aujourd'hui, la Ville de Malartic, vous demande de dénoncer les actes de vandalisme au 819 757-3611. La confidentialité est assurée !

Les arbres ; pas dans ma cour

Nous invitons les propriétaires d'arbres et d'arbustes dont les branches dépassent leur propriété et donnent sur les rues ou trottoirs de la ville, à procéder à leur élagage et ce, pour des raisons de bonne visibilité et de sécurité pour l'automobiliste et les piétons. Votre collaboration serait appréciée.

Allez-y mollo avec l'eau !

La Ville profite du début de la saison estivale pour vous rappeler que l'arrosage des pelouses est autorisé entre 21 h et minuit selon l'ordre suivant :

Numéro civique
PAIR :
mardi, jeudi, samedi

Numéro civique
IMPAIR :
mercredi, vendredi,
dimanche

Il est strictement défendu d'utiliser l'eau potable pour nettoyer ou arroser les cours et les pavages de toutes sortes.

Sur obtention d'un permis, vous pouvez procéder à l'arrosage d'une nouvelle pelouse pour une durée de 15 jours consécutifs et ce, aux heures prescrites ci-haut.

Le remplissage des piscines est autorisé tous les jours entre minuit et 6 heures du matin.



LOISIRS ET CULTURE

ÇA BOUGE CHEZ NOUS !

Bibliothèque municipale

« Avec un livre on est jamais seul »

Horaire estivale du 25 juin au 28 août

Horaire :

Lundi	13 h à 20 h
Mardi au vendredi	11 h à 18 h
Samedi	10 h à 15 h



Camp de jour

Encore cette année, le Service des loisirs offrira les camps de jour pour les enfants du 5 juillet au 12 août. Le programme s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans avec une programmation des plus divertissantes. D'une durée de 6 semaines, à raison de 4 jours semaine, de 9 h à 16 h. Le coût d'inscription est de 110 \$ par enfant.

Les jeunes pourront vivre une expérience inoubliable et auront la possibilité de participer à une foule d'activités récréatives sous la supervision d'animateurs des plus dynamiques.

Nouveauté cette année – Service de garde

Un service de garde est disponible pour les jeunes du camp de jour de 8 h à 9 h et de 16 h à 17 h au coût de 2,00 \$/heure.

Il est encore temps de s'inscrire par téléphone au 819 757-3611 poste 236. Une pochette d'information est disponible à l'Hôtel de ville.



Parc Osisko

Aux mordus de «skate», le parc est prêt pour vous !

Tennis

Les terrains sont prêts à vous accueillir. Profitez de cet équipement sportif avec accès gratuit pour faire de l'exercice



Concours Villes et Villages Fleuris

Il est encore temps de vous inscrire au concours « Villes et Villages Fleuris », vous avez jusqu'au 30 juin 2010. Ce concours a pour objectif d'améliorer notre qualité de vie et de rendre le milieu plus attrayant.

Plusieurs catégories sont disponibles : maisons fleuries, balcons ou galeries fleuries, catégorie jeunesse (jardinière pour les 5 à 10 ans), commerces et institutions ou maisons mobiles.

Chaque participant au concours qui sera présent lors du gala du 25 août prochain au Camping régional de Malartic, aura le privilège de participer au tirage des prix de reconnaissance de nos nombreux commanditaires. Dépliant disponible à l'Hôtel de ville.

Journée d'inscription des organismes 2 septembre

Encore cette année, une journée sera réservée aux parents pour inscrire leurs enfants aux différentes activités de loisirs offertes dans notre ville. Cette journée aura lieu le 2 septembre au Centre culturel et récréatif de 18 h à 20 h.

Nouveauté – Journée d'inscription pour les adultes 9 septembre

Vous n'avez pas le temps le 2 septembre de vous inscrire à vos activités, alors venez nous rencontrer le 9 septembre au Centre culturel et récréatif de 18 h à 20 h afin de choisir vos activités !

Camping régional

Même si vous n'avez pas de roulotte, venez vivre un moment inoubliable avec nous en louant un de nos quatre petits chalets avec une capacité de 6 personnes. Vous pouvez venir aussi nous visiter pour une journée avec un tarif visiteur des plus modiques. Pour informations ou réservations : 819-757-4237



Garder le gazon plus long (2 ou 3 pouces). Il restera ainsi humide plus longtemps et conservera une meilleure apparence. En arrosant tout en respectant le règlement municipal, il y aura une économie de 1 000 litres d'eau/heure.

La minute verte



AGENDA

23 juin	Fête nationale du Québec, Parc Rotary
25 au 27 juin	Festival Western, Parc Rotary
28 juin	Séance ordinaire du Conseil
1 ^{er} juillet	2 ^e versement des taxes municipales
5 juillet	Début des camps de jour, Centre culturel et récréatif
12 juillet	Séance ordinaire du Conseil
23-24 juillet	Show de musique Stock, Bar chez Dédé
26 juillet	Séance ordinaire du Conseil
9 août	Séance ordinaire du Conseil
12 août	Spectacle clôture camp de jour, Centre culturel et récréatif
19 août	Exposition Société Horticulture, Salle de spectacles, Centre culturel et récréatif
23 août	Séance ordinaire du Conseil
25 août	Gala Villes et Villages Fleuris 2010, Camping régional de Malartic
2 sept. (18h-20h)	Journée d'inscription pour les activités de loisirs, Centre culturel et récréatif
9 sept. (18h-20h)	Journée d'inscription pour les activités pour les adultes, Centre culturel et récréatif
13 septembre	Séance ordinaire du Conseil
24 au 26 sept.	Journées de la Culture
27 septembre	Séance ordinaire du Conseil

DÉNONCEZ LES NOUVEAUX ARRIVANTS

Chaque année, la Ville prépare une soirée d'accueil pour les nouveaux arrivants afin de favoriser leur intégration. Malheureusement, nous ne pouvons rejoindre tous les nouveaux citoyens de notre municipalité, donc nous demandons la collaboration de tous. Dénoncez-les ! Nous avons besoin de leur nom et leur adresse.

Vous pouvez contacter le Service des loisirs au 819 757-3611 poste 236.

Prochaine priorisation du Pacte rural

Les demandes d'aide financière doivent être déposées au bureau de la MRC de La Vallée-de-l'Or avant le 1^{er} août 2010. Le formulaire d'aide financière est disponible à l'Hôtel de ville de Malartic ou au www.mrcvo.qc.ca.

POUR NOUS JOINDRE

901, rue Royale C.P. 3090
Malartic (Québec) JoY 1Z0
Téléphone : 819 757-3611
Télécopieur : 819 757-3084
www.ville.malartic.qc.ca

Lucie Roger

O.M.A., dir. générale et trésorière
819 757-3611 poste 223
lroger@ville.malartic.qc.ca

Me Claudyne Maurice

Avocate, greffière
819 757-3611 poste 226
cmaurice@ville.malartic.qc.ca

Jean Brassard

Dir. du service des travaux publics
819 757-3611 poste 233
jbrassard@ville.malartic.qc.ca

Nathalie Touzin

O.M.B.E., dir. du service de l'urbanisme
819 757-3611 poste 227
ntouzin@ville.malartic.qc.ca

Suzanne Girard

Coordonnatrice des loisirs
819 757-3611 poste 236
sgirard@ville.malartic.qc.ca

Louis Brisson

Chef du service des incendies
819 757-5037
lbrisson@ville.malartic.qc.ca



Une couche de 7 à 10 cm de paillis ajoutée sur les plates-bandes et le jardin conserve la fraîcheur du sol tout en empêchant la pousse des mauvaises herbes, **réduisant ainsi les besoins d'arrosage de 75 %.**

La minute verte